



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1409

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Contrat de plan Etat Région 2015-2020 - Plateforme PROVADEMSE - Attribution d'une subvention d'équipement à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Bret

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

**Conseil du 19 septembre 2016****Délibération n° 2016-1409**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Contrat de plan Etat Région 2015-2020 - Plateforme PROVADEMSE - Attribution d'une subvention d'équipement à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

La Métropole de Lyon affirme sa volonté de soutenir l'innovation, l'université et la recherche, afin de renforcer la compétitivité et l'attractivité de son territoire. Dans cette perspective, le contrat métropolitain 2016-2020, portant déclinaison du 6° contrat de plan Etat-Région (CPER), a fait l'objet d'une délibération du Conseil de la Métropole en date du 21 septembre 2015.

Concernant le volet enseignement supérieur et recherche, ce contrat précise 3 grands objectifs stratégiques, définis par les partenaires que sont l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon :

- soutenir la compétitivité et l'attractivité des territoires,
- offrir aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche des campus attractifs et fonctionnels,
- soutenir une politique de site dynamique et cohérente.

Ce contrat mentionne également l'engagement financier de la Métropole sur le volet enseignement supérieur et recherche qui s'élève à 44,66 M€ (hors financement du Centre international de recherche sur le cancer) sur 16 opérations qui répondent aux exigences suivantes :

- conforter la politique de structuration du site universitaire portée par l'Université de Lyon,
- renforcer l'attractivité économique du territoire, notamment par le biais des filières des sciences de la vie et des cleantech,
- renforcer la visibilité et la masse critique en termes de recherche des campus moteurs de l'Université de Lyon (Lyon Tech-La Doua et Charles Mérieux) et concourir à la mutualisation des infrastructures entre établissements publics et privés,
- conforter l'attractivité du site de l'Université de Lyon pour les étudiants.

La présente délibération concerne une individualisation d'autorisation de programme pour l'opération de construction d'un bâtiment afin d'abriter la plateforme technologique PROVADEMSE, située sur le campus LyonTech-La Doua inscrite au CPER 2015-2020. La maîtrise d'ouvrage de l'opération de construction est assurée par l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

**II - Les objectifs de la Métropole de Lyon dans le cadre de ce projet**

Le campus LyonTech-La Doua et ses franges sud constituent l'un des grands territoires économiques stratégiques à l'échelle métropolitaine et un campus moteur pour la visibilité et l'attractivité du site universitaire Lyon Saint-Etienne.

Sur 125 hectares en cœur d'agglomération, il regroupe 30 000 usagers dont 25 000 étudiants et bénéficie d'atouts considérables :

- un positionnement académique de 1er plan (Université Claude Bernard Lyon 1 : 1er établissement d'enseignement supérieur déposant de brevets ; INSA de Lyon : 3° école d'ingénieurs de France ; Ecole supérieure de chimie, physique, électronique (CPE) de Lyon : 1ère école privée de chimie de France),
- un foisonnement scientifique exceptionnel : 2 000 chercheurs et 1 500 doctorants au service des grandes mutations industrielles et des enjeux sociétaux permettant d'adresser des problématiques technologiques de façon transversale,
- une capacité de transfert technologique entre recherche et industrie reconnue,
- la richesse de sa vie de campus : 85 nationalités, plus de 200 associations étudiantes, 50 équipements sportifs et une programmation événementielle quotidienne sur le plan scientifique, culturel et sportif,
- une situation exceptionnelle, au cœur de 500 hectares d'espaces verts et largement connectée aux grands équipements métropolitains,

L'objectif de la Métropole, partagé avec les milieux académiques et universitaires, est de faire de LyonTech-La Doua, un campus de référence européenne en sciences et technologie pour une société durable.

### **III - Le projet de construction immobilière de la plateforme PROVADEMSE**

La plateforme d'innovation technologique PROVADEMSE est un centre de compétences et de ressources mutualisées, adossé à la communauté académique régionale, au service des éco-entreprises et, notamment, des petites et moyennes entreprises (PME) innovantes. Rassemblant les 2 groupements d'intérêt scientifiques (GIS) Envirhonalp et EEDMS, la plateforme accompagne les entreprises dans leurs projets autour de l'ingénierie environnementale (performance environnementale, impact sur les milieux, traitement des effluents, etc.). PROVADEMSE est une unité d'INSAVALOR, filiale de valorisation de l'INSA de Lyon.

Labellisée par le pôle de compétitivité Axelera, PROVADEMSE propose une offre de services basée sur la mise à disposition de compétences (l'équipe se compose d'une quinzaine d'ingénieurs et techniciens de haut niveau), d'équipements techniques acquis depuis 2010 grâce au concours de la Région et de l'Etat) et son réseau de chercheurs et d'industriels.

En 5 ans d'exercice, PROVADEMSE a signé plus de 180 contrats auprès d'entreprises, de collectivités et d'organismes publics pour un montant de 6,3 M€. PROVADEMSE développe des collaborations avec les pays étrangers, assurant le rayonnement des compétences et du savoir-faire du tissu scientifique et industriel de la Métropole de Lyon.

Les sollicitations auprès de la plateforme affichent une forte croissance à tel point que PROVADEMSE ambitionne à présent de devenir une plateforme reconnue au niveau européen pour le développement des éco-technologies. Pour assurer son développement et être en cohérence avec la stratégie ambitieuse de développement d'ici 2022, la plateforme a besoin de locaux adaptés, réunis dans un seul bâtiment. Ces nouveaux locaux lui permettront de proposer de nouvelles prestations telles que des espaces de démonstration et de promotion des produits qui seront travaillés dans la plateforme ; PROVADEMSE interviendra également en partenariat avec l'Institut des sciences analytiques (ISA) pour développer une offre intégrée de prestations en métrologie environnementale. La priorité de cette stratégie de développement sera donnée à l'économie circulaire et à la transition énergétique : "nouvelle ressources matières et énergies alternatives pour les territoires" et "remédiation des milieux naturels".

Ce projet est partie intégrante de l'offre de service à l'innovation portée dans le cadre du projet de développement stratégique du campus LyonTech-La Doua.

### **IV - Calendrier prévisionnel du projet**

Le calendrier prévisionnel du projet est le suivant :

2016	approbation expertise, retour sur les observations de l'expertise. avis d'appel public à la concurrence concours de maîtrise d'œuvre. analyse des candidatures de la maîtrise d'œuvre. analyse des offres de la maîtrise d'œuvre.
2017	notification du marché de maîtrise d'œuvre. mise à jour esquisse avant-projet détaillé. études de projet - dépôt de permis de construire.
2018	validation des études de direction adjointe systèmes d'information métiers. service projets informatiques métier. lancement de la consultation des entreprises. consultation et notification des marchés. commencement des travaux.
2019	travaux.
2020	réception des travaux. aménagement des espaces. mise en service des équipements.

#### V - Montage financier

Le budget prévisionnel de l'opération PROVADEMSE est le suivant :

Dépenses	Montant en K€	Recettes	Montant en K€
études	264	Région Auvergne-Rhône-Alpes	3 000
maîtrise d'œuvre	966	Métropole de Lyon	3 000
construction	4 510		
équipements et moyens logistiques communs liés au bâtiment, voiries et réseaux divers (VRD)	260		
Total dépenses	6 000	Total recettes	6 000

La Métropole financera, dans le cadre du CPER, la somme de 3 000 000 € selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 600 000 € en 2017,
- 600 000 € en 2018,
- 600 000 € en 2019,
- 600 000 € en 2020,
- 600 000 € en 2021 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** la participation de la Métropole de Lyon à l'opération de construction immobilière pour la plateforme PROVADEMSE dans le cadre du contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020.

**2° - Décide** l'individualisation de l'autorisation de programme globale P03 - Enseignement supérieur et recherche pour un montant de 3 000 000 € en dépenses à la charge du budget principal sur l'opération n° OP03O5173, selon l'échéancier suivant :

- 2017 : 600 000 €,

- 2018 : 600 000 €,

- 2019 : 600 000 €,

- 2020 : 600 000 €,

- 2021 : 600 000 €.

**3° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 3 000 000 € au profit de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon, maître d'ouvrage de l'opération,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'INSA de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**4° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**5° - La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercice 2016 et suivants - compte 204182 - fonction 23 - opération n° OP03O5173.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.**